ÉCOLE LIBRE

DES

SCIENCES POLITIQUES

27, RUE SAINT-GUILLAUME, A PARIS

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE (1894-1895)

LES COURS OUVRIRONT LE LUNDI 12 NOVEMBRE 1894

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. **N***** (1), Président du Conseil; **HÉLY D'OISSEL**, Vice-Président; **E. BOUTMY**, de l'Institut, Directeur de l'École; **Alfred ANDRÉ**, régent de la Banque de France; **AYNARD**, député, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Lyon; **N***** (1); **Comte CHAPTAL**; **GRIOLET**, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, Vice-Président du Conseil d'administration du chemin de fer du Nord; **GUICHARD**, sénateur, Président du Conseil d'Administration de la Cie du Canal de Suez; **Comte L. de SÉGUR**, administrateur du chemin de fer d'Orléans; **Jacques SIEGFRIED**, banquier; **C. de VARIGNY**;

Commissaire : M. **Louis MULLER**, industriel.

ENSEIGNEMENT

I. — DIRECTEUR

M. **Émile BOUTMY**, membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

II. — COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

MM. **AUCOC**, de l'Institut; **BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE**, de l'Institut, sénateur, ancien ministre; **CAMBON**, gouverneur général de l'Algérie; **Comte de CHAMBRUN**, fondateur d'une chaire à l'École; **CLAVERY**, ministre plénipotentiaire; **Baron de COURCEL**, sénateur, ancien ambassadeur; **FLOURENS**, député, ancien ministre, professeur honoraire de l'École; **GLASSON**, de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit, professeur honoraire de l'École; **S. GOLDSCHMIDT**, fondateur d'une chaire à l'École; **HANOTAUX**, ministre des Affaires étrangères; **HUMBERT**, sénateur, premier Président de la Cour des comptes; **JANET**, de l'Institut, professeur honoraire de l'École; **LAFERRIÈRE**, Vice-Président du Conseil d'État; **P. LEROY-BEAULIEU**, de l'Institut, professeur honoraire de l'École; **MACHART**, inspecteur général des Finances, professeur honoraire de l'École; **MARQUÈS DI BRAGA**, conseiller d'État; **NISARD**, directeur des affaires politiques et du contentieux au ministère des Affaires étrangères; **G. PICOT**, de l'Institut; **A. RIBOT**, député, ancien président du conseil des Ministres, professeur honoraire de l'École; **Léon SAY**, de l'Académie française, député, ancien ministre, professeur honoraire de l'École; **Ch. TRANCHANT**, ancien conseiller d'État; **VALLON**, administrateur du chemin de fer du Nord.

III. — CORPS ENSEIGNANT

MM. **LEVASSEUR**, de l'Institut.
Albert SOREL, de l'Académie française.
H. GAIDOZ, directeur à l'École des Hautes Études.
LYON-CAEN, de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit.
RENAULT, professeur à la Faculté de Droit.
FUNCK-BRENTANO.
Commandant LEBLOND, professeur à l'École supérieure de guerre.
Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut.
Albert VANDAL.
RAMBAUD, professeur à la Faculté des Lettres.
Raymond KŒCHLIN.
E. BOUTMY, de l'Institut, directeur de l'École.
Jules DIETZ.
André LEBON, député.
J. FLACH, professeur au Collège de France.
LEVY-BRUHL, professeur agrégé de l'Université.
Gabriel ALIX.
LE VAVASSEUR DE PRÉCOURT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, administrateur du chemin de fer de Paris-Lyon.
ROMIEU, maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement.
DUNOYER, ancien conseiller d'État.

MM. **CHEYSSON**, inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur d'économie politique à l'École nationale supérieure des Mines.
DE FOVILLE, directeur de l'Administration des Monnaies, professeur honoraire au Conservatoire des Arts et Métiers.
René STOURM, ancien inspecteur des Finances et ancien administrateur des Contributions indirectes.
Aug. ARNAUNÉ, chef de bureau à la Direction générale des Douanes.
Raphaël-Georges LÉVY, banquier.
BOULANGER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
DUBOIS DE L'ESTANG, inspecteur des Finances.
PLAFFAIN, inspecteur des Finances.
COURTIN, inspecteur des Finances.
Georges PAULET, chef de bureau au ministère du Commerce et de l'Industrie.
SILVESTRE, ancien directeur des affaires civiles au Tonkin.
HOUDAS, professeur à l'École des langues orientales vivantes.
Henri CORDIER, professeur à l'École des langues orientales vivantes.
WILHELM, chef du service du Contentieux de la Marine.
Paul PELET, membre du Conseil supérieur des Colonies.
CART, professeur au lycée Henri IV.
MOREL, professeur au lycée Louis-le-Grand.
Louis LEGER, professeur au Collège de France.

Secrétaires : **MM. Charles DUPUIS** et **Robert PINOT**. — Bibliothécaire : **M. Maurice CAUDEL.**

(1) Le Conseil n'a pas encore remplacé M. Casimir-Périer, élu Président de la République, et M. E. André, décédé le 16 juillet 1894.

ANNÉE 1894-1895

TABLEAU ET PROGRAMMES DES COURS RÉGULIERS DU 12 NOVEMBRE 1894 AU 8 JUIN 1895

NOTA. — Une brochure spéciale donne des détails complets sur l'enseignement de l'École et les carrières auxquelles elle prépare.

LÉGISLATION CIVILE COMPARÉE

M. Jacques Flach, professeur au Collège de France.

(*Une leçon par semaine.*)

Le droit de propriété.

I. — *La question des origines de la propriété.*

II. — *Les phases historiques de la propriété en Europe.* — 1° La phase oligarchique ou féodale ; — 2° La phase absolutiste ou royale ; — 3° La phase libérale ou démocratique. Affranchissement des personnes et des terres. Transformation des tenures en propriétés.

La propriété et le principe des nationalités (Irlande, Provinces Baltiques, etc.).

III. — *Le régime foncier dans ses rapports avec la constitution politique des États de l'Europe.* — 1° La concentration et le morcellement de la propriété *au point de vue politique.* — Droit de suffrage et représentation directe des diverses classes de propriétaires. — Prérogatives politiques attachées à la propriété, dans l'ordre administratif et judiciaire.

2° La concentration et le morcellement *au point de vue social et économique.* — Courants qui portent les peuples vers la division de la propriété. — Mesures législatives pour maintenir ou reconstituer la propriété moyenne. — Lois successorales et *Höferecht.*

Le morcellement parcellaire et les remaniements collectifs du sol.

La sauvegarde de la propriété. — *Homestead.*

IV. — *La mobilisation de la propriété.* — Entraves anciennes et libertés modernes de la circulation des biens et de la réalisation du gage foncier. — Système de l'*Act Torrens.* — Les livres fonciers et les cédules hypothécaires.

V. — *Coup d'œil sur la propriété dans les colonies françaises, dans l'Extrême-Orient et dans les deux Amériques.*

GÉOGRAPHIE ET ETHNOGRAPHIE

M. Gaidoz, Directeur de l'École des Hautes Études.

(*Une leçon par semaine.*)

L'Empire de Russie : Origines historiques ; grandes divisions, nationalités et religions ; la politique de russification. — Les Allemands de Russie et des provinces Baltiques. — La Pologne et les provinces occidentales. — Le grand duché de Finlande.

Les États scandinaves :

L'Empire d'Allemagne : Origines historiques ; grandes divisions ; nationalités et religions ; les Polonais, les Danois et les Français ; les théories et les revendications pangermanistes.

La Monarchie Austro-Hongroise : Formation historique : le dualisme et les tendances au fédéralisme ; les nationalités de la Cisleithanie et de la Transleithanie et leurs revendications.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE DE 1789 A 1818

M. Albert Sorel, de l'Académie française.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — Droit public de l'Europe en 1789.
II. — La Révolution française et l'Europe.
III. — L'Empire français et l'Europe.
IV. — Le Congrès de Vienne et les traités de 1815.
V. — La Restauration. — Congrès d'Aix-la-Chapelle. — L'Europe en 1818.

M. Albert Sorel, de l'Académie française.

(*Une conférence par semaine.*)

Les services diplomatiques en 1789. — Des sources de l'histoire diplomatique en général. — Sources de cette histoire de 1789 à 1818. — Analyse et étude des textes. — Exercices pratiques. — Procédure d'une négociation.

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE L'EUROPE DEPUIS 1789

M. André Lebon, député.

(*Une leçon par semaine.*)

Les constitutions de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Suisse, de l'Italie et de la Belgique.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES ET DE L'ESPRIT PUBLIC PENDANT LES DEUX DERNIERS SIÈCLES

M. Lévy-Bruhl, Professeur agrégé de l'Université.

(*Une leçon par semaine.*)

L'ÉVOLUTION DE L'ESPRIT PUBLIC EN ALLEMAGNE AU XIXe SIÈCLE (1815-1860).

I. — État politique de l'Allemagne après le Congrès de Vienne : la presse, l'opinion, les gouvernements. — Le romantisme et les antiquités germaniques. — L'étude du droit, Thibaut et Savigny. — Les Universités. — Les études historiques : Niebuhr, Schlosser et Ranke. — La vie parlementaire dans les États du Sud. — Le contre-coup de la révolution de Juillet en Allemagne.

II. — Le système administratif et la politique économique de la Prusse : le Zollverein. — Hegel et l'école hégélienne. — Feuerbach et Strauss. — Les patriotes, les libéraux, les radicaux. — Le Parlement de Francfort.

III. — La presse allemande depuis 1848. — L'antagonisme de l'Autriche et de la Prusse. — Les partisans de la grande et de la petite Allemagne. — L'école de Gotha. — Les nationaux libéraux. — Le socialisme allemand : Lassalle et Karl Marx.

DROIT DES GENS

M. Funck-Brentano.

(*Une leçon par semaine.*)

Le droit des gens en temps de guerre. — L'organisation des armées et leur conduite dans les pays envahis. — Rapports des États et des armées ennemies. — Droits et devoirs des neutres. — Le droit des gens maritime, la traite, la guerre et la neutralité maritimes. — Le progrès et la décadence des États dans leurs rapports avec la pratique et la doctrine du droit des gens.

DROIT INTERNATIONAL

M. Renault, professeur à la Faculté de droit.

(*Une leçon par semaine.*)

Nationalité d'origine ; naturalisation ; conséquences d'un démembrement de territoire. — Territoire ; traités de limites et de voisinage. — Condition des étrangers (législation ; traités de commerce et d'établissement, capitulations, traités avec l'Extrême-Orient). — Statuts personnel et réel ; exécution des jugements et actes étrangers ; compétence à l'égard des étrangers. — Application de la loi pénale ; extradition.

GÉOGRAPHIE ET ORGANISATION MILITAIRES

Commandant Leblond, professeur à l'École de guerre.

I. — *La nation armée.* Principes de la guerre contemporaine.
II. — *France.* Frontières du Nord, du Nord-Est, du Jura, des Alpes, *Belgique, Suisse, Italie.*
III. — *Allemagne.* Frontières occidentales et orientales.
IV. — *Autriche.* Frontières orientales.
V. — *Russie.* Frontières occidentales, extension en Asie.
VI. — Les mers et les flottes européennes.

QUESTIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DANS L'ASIE ORIENTALE

M. Silvestre, ancien Directeur des affaires civiles au Tonkin.

(*Une leçon par semaine.*)

Études politiques, administratives, religieuses et économiques sur le royaume de Siam, l'Annam, la Chine, le Japon et la Corée.

ORGANISATION ET PRATIQUE ADMINISTRATIVES EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS

M. Le Vavasseur de Précourt, maître des Requêtes honoraires au Conseil d'État, ancien commissaire du Gouvernement.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *Organisation du pouvoir central.* — Principes généraux de droit public et administratif. — Séparation des pouvoirs. — Pouvoir constituant, pouvoir exécutif, pouvoir législatif ; droit électoral.

II. — *Organisation administrative.* — Président de la République. — Ministres. — Conseil d'État. — Juridiction administrative, ses règles de compétence et de procédure. — Conflits. — Cour des Comptes. — Instruction publique. — Conseil supérieur. — Régime des cultes. — Armée, recrutement, état des officiers.

III. — *Organisation judiciaire.* — Comparaison avec les pays étrangers.

MATIÈRES ADMINISTRATIVES

M. Gabriel Alix

(*Deux leçons par semaine.*)

I. *Introduction* : Résumé des principes généraux du droit administratif français.

II. *Administration locale.* — Ce qu'on entend par personne morale, par établissement d'utilité publique et par établissement public. — Caractère des intérêts communaux et des intérêts départementaux. — Commune. — Origine de la commune. — Idées générales sur l'administration communale dans les divers États d'Europe. — De la tutelle communale. — Du mouvement de décentralisation qui s'est produit en France depuis 1830 ; du mouvement de décentralisation qui s'est produit dans d'autres États. — Loi du 5 avril 1884. — Patrimoine communal. — Des divers actes de la vie civile de la commune. — Budget communal ; octrois. — Administration des grandes capitales : Paris, Londres et Berlin. — Sections de communes, syndicats de communes. — De l'administration provinciale dans l'ancien régime. — Du département. — Idées générales sur l'administration provinciale dans les divers États d'Europe. — Loi du 10 août 1871. — Contrôle du gouvernement sur les affaires départementales. — Actes de la vie civile du département. — Budget départemental. — Accroissement de charges locales en France depuis 50 ans. — Des divers services publics communaux et départementaux. — Voirie urbaine, voirie vicinale et voirie rurale ; routes départementales, chemins de fer d'intérêt local, tramways.

III. *Algérie.* — Communes et départements d'Algérie.

IV. *Établissements publics* ; DIVERSES *institutions d'assistance publique et de prévoyance* : Hospices, hôpitaux, bureaux de bienfaisance. — Caisse de retraite de la vieillesse ; caisse d'épargne postale. — Établissements d'utilité publique ; du droit d'association.

FINANCES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

M. René Stourm, ancien inspecteur des Finances, ancien administrateur des Contributions indirectes.

(*Une leçon par semaine.*)

I. *Revenus publics.* Détail de leurs éléments. — Impôts fonciers, impôt personnel, impôt mobilier, patentes, taxes somptuaires, etc... — Impôts sur les revenus dans les différents pays. — Contributions indirectes sur les vins, alcools, bières, sels, sucres, divers objets de consommation, transports, etc... — Droits de douane fiscaux et protecteurs. — Droits d'enregistrement et de timbre. — Monopoles exercés ou délégués par l'État. — Revenus divers. — Domaines. — Revenus départementaux, communaux et coloniaux.

II. *Ressources extraordinaires.* — Crédit public. — Emprunts et dette. — Amortissement. — Conversions. — Cours forcé. — Dette flottante. — Moyens de trésorerie.

M. Dubois de l'Estang, inspecteur des Finances.

(*Une conférence par semaine.*)

Étude détaillée et pratique sur l'administration financière en France. — Analyse du décret du 31 mai 1862 : Comptabilité de l'État et des services annexes rattachés pour ordre au budget. — Comptabilité-matières.

M. Plaffain, inspecteur des Finances.

Suppléé par M. Courtin, inspecteur des Finances.

(*Une conférence par semaine*).

Législation des impôts et organisation des règles financières. — Attributions des agents de chaque administration. — Contributions indirectes, Douanes, Postes et Télégraphes.

M. Boulanger, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

(*Deux conférences par semaine*).

Examen théorique et pratique des règlements sur la comptabilité publique. — Budget général de l'État ; contrôle législatif, administratif et judiciaire.

Nota. — Il sera fait, en outre, deux conférences de préparation : l'une pour les candidats à l'Inspection des finances (M. Caillaux), l'autre pour les candidats à la Cour des Comptes (M. Marcé).

ÉCONOMIE POLITIQUE

M. Cheysson, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur à l'École nationale supérieure des mines.

(*Une leçon par semaine.*)

Introduction. — Besoins; Travail; Richesse; Utilité; Capital.
La Statistique. — Son rôle vis-à-vis de l'Économie politique.
I. — *Production.* — Travail : Division du Travail; Liberté du travail. — Capital : les machines. — La nature : la propriété; questions agraires. — Le classement des industries. — Le climat et les lieux.
II. — *Répartition.* — Salaire. — Rente. — Intérêt. — Profit.
Rapports entre le capital et le travail — Importance et caractères de l'harmonie. — Patronage. — Association. — Institutions de prévoyance. — Syndicats. — Grèves. — Collectivisme.
III. — *Circulation.* — Échange; Valeur; Monnaie; Crédit; Banques. — Transports. — Commerce; Douanes.
IV. — *Consommation.* — Consommations publiques et privées. — L'État; son rôle et ses limites. — L'impôt. — Les travaux publics.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET STATISTIQUE

M. Levasseur, de l'Institut.

(1er *trimestre, une leçon par semaine.*)

Les grandes routes de commerce et les principales marchandises dans l'antiquité et au moyen âge jusqu'à la découverte de l'Amérique. — Les grands marchés du monde de la découverte de l'Amérique jusqu'à l'ère des chemins de fer. — Coup d'œil sur les grandes régions économiques du globe. — Les chemins de fer, leur histoire en Europe et aux États-Unis. État actuel dans le monde. — Les routes de terre et la navigation intérieure. — Les grands ports du monde. — La navigation à vapeur. — État actuel de la marine marchande (voile et vapeur). — Le commerce comparé des grands États du monde.

M. de Foville, Professeur honoraire au Conservatoire des Arts-et-Métiers, Directeur de l'administration des Monnaies et Médailles.

(2e *trimestre, une leçon par semaine.*)

Productions principales, grandes industries et commerces internationaux. — Les céréales. — La viande. — Les boissons. — Les matières premières. — Combustibles, textiles, métaux, etc. — Or et argent. — Richesse comparée des principaux États.

LÉGISLATION DES CHEMINS DE FER

M. Romieu, maître des Requêtes au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement.

Du rôle des chemins de fer au point de vue national, économique, financier et social. — Historique et comparaison avec les pays étrangers.
Établissement des chemins de fer : construction par l'État ou par des concessionnaires. — Acquisition des terrains. — Travaux d'infrastructure et de superstructure. — Exploitation. — Réseaux d'État. — Sociétés fermières ou concessionnaires. — Surveillance. — Contrôle. — Mesures dans l'intérêt de la sécurité.
Étude du contrat de concession : formes, durée, rachat. — Domanialité des chemins de fer concédés. — Constitution des sociétés : actions et obligations. — Cahier des charges des grandes compagnies. — Stipulations en faveur des services publics.
Rapports financiers de l'État et des compagnies. — Conventions de 1859, 1863, 1868, 1875 et 1883. — Annuités. — Subventions. — Garantie d'intérêts. — Contrôle des comptes d'établissement et d'exploitation. — Charges budgétaires actuelles et futures résultant des conventions.
Rapports des Compagnies avec le public. — Conditions du transport. — Responsabilité. — Perception des taxes. — Homologation des tarifs. — Tarif légal. — Tarifs généraux et spéciaux. — Barèmes et prix fermes. — Rôle de l'État en matière de tarification. — Intérêts du commerce et de l'industrie.
Rapports des compagnies avec leur personnel. — Conditions du travail. — Agents commissionnés. — Retraites. — Syndicats professionnels.
Compagnies secondaires de chemins de fer. — Chemins de fer industriels. — Chemins de fer d'intérêt local et tramways : lois de 1865 et de 1880. — Réformes proposées.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET LÉGISLATION DOUANIÈRE

M. Arnauné, chef de bureau à la Direction générale des Douanes.

(*Une conférence par semaine.*)

Transformations successives du système commercial de la France. — Le Commerce extérieur aux xviie, xviiie et xixe siècles. — Législation douanière. — Commerce général et spécial. — Tarifs. — Modes d'évaluation. — Tableaux du commerce extérieur.

AFFAIRES DE BANQUE

M. Raphael-Georges Lévy

(*Une leçon par semaine.*)

Généralités. — Utilité du cours. — Historique. — Idées fondamentales sur lesquelles repose la banque.
Théorie de l'intérêt de l'argent. — Description des principales opérations de banque. — Comptabilité. — Lettre de change. — Théorie du change. — Questions monétaires. — Double et simple étalon. — Billet de banque. — Cours forcé. — Banques d'émission. — Revue des principales banques d'émission du monde. — Banques particulières : banques de dépôt et associations financières. — Étude des bilans. — Banques foncières.
Revue sommaire et descriptions des diverses catégories de titres mobiliers. — Rapports de la Banque et de la Bourse.

LÉGISLATION OUVRIÈRE

M. Georges Paulet, chef de bureau au ministère du Commerce

(*Une conférence par semaine.*)

I. — *L'apprenti.* — Apprentissage. — Écoles d'apprentissage. — Travail des enfants dans l'industrie. — Travail des enfants dans les professions ambulantes.
II. — *L'ouvrier.* — Liberté du travail. — Contrat de louage d'ouvrage; contrat d'entreprise d'ouvrage. — Marchandage. — Bureaux et offices de placement. — Bourses du travail. — Travail des adultes dans l'industrie. — Règlements d'atelier. — Salaires : privilèges relatifs aux salaires. — Primes de travail; participation aux bénéfices. — Accidents de fabrique; responsabilité des patrons; assurances. — Régime spécial à certaines industries (chemins de fer; délégués mineurs; livrets de tissage, etc.). — Travail des femmes dans l'industrie. — Police des ateliers; droit pénal; droit municipal.
III. — *L'association ouvrière.* — Sociétés coopératives de production. — Syndicats professionnels. — Grèves; conciliation et arbitrage.
IV. — *Les institutions ouvrières.* — Conseils de prudhommes. — Conseil supérieur et Office du travail. — Caisses nationales de retraites et d'assurances. — Médailles d'honneur aux vieux ouvriers. — Dispenses du service militaire en faveur des ouvriers d'art. — Inspection du travail dans l'industrie.

COURS DE LANGUES

Allemand : M. Cart, professeur au lycée Henri IV.
Anglais : M. Morel, professeur au lycée Louis-le-Grand.
Russe : M. Léger, professeur au collège de France.
Arabe parlé : M. Houdas, professeur à l'école des Langues orientales.

COURS COMPLÉMENTAIRES

LES QUESTIONS AGRICOLES EN FRANCE AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE*

M. Zolla, professeur à l'École d'agriculture de Grignon.

La production agricole; ses caractères; le produit brut de l'agriculture et les variations. — Les agents de la production agricole; les capitaux fonciers et les capitaux d'exploitation. — L'agriculture et le crédit. — Le commerce extérieur des produits agricoles et le protectionnisme.
Les variations simultanées du prix des denrées alimentaires ou des produits agricoles, en général, et des salaires ruraux. — Influence de ces variations simultanées mais non semblables : 1° sur la condition matérielle des travailleurs manuels; 2° sur les profits des entrepreneurs de culture; 3° sur le prix des terres et leur valeur locative.
Les variations de la valeur du sol en France depuis 1789 et les produits agricoles. — Les charges fiscales de la propriété foncière et de l'agriculture.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE PUBLIQUE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER*

M. Jules Fleury, Ingénieur civil.

I. — Voies de communication terrestres, ferrées, fluviales. — Historique. — Description des ouvrages. — Procédés d'exécution. — Méthode d'exploitation. — Moyens financiers. — Action de l'État, des collectivités, des individus. — Résultats. — Influence sur le développement moral et matériel d'un pays.
II. — Travaux d'amélioration et d'utilité générale. — Réglementation des cours d'eau. — Assainissement. — Défense des rives. — Utilisation des forces hydrauliques. — Irrigations. — Dessèchement des marais. — Régularisation des torrents. — Reboisement. — Fixation des dunes.
III. — Hygiène publique et assainissement. — Contagions. — Police sanitaire internationale. — Eau. — Égouts. — Hygiène des habitations. — Hygiène industrielle. — Établissements incommodes ou insalubres.

CONFÉRENCES SUR L'ENREGISTREMENT*

M. De Colonjon, chef du personnel à la Direction générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

I. — Les origines de l'impôt d'enregistrement : profits seigneuriaux et droits royaux. — Loi des 5-19 décembre 1790.
II. — Généralités sur la loi du 22 frimaire an VII et sur les pricipales lois postérieures.
III. — Organisation de l'administration de l'enregistrement.
IV. — Droits fixes; droits proportionnels. — Théorie des conditions. — Théorie des nullités. — Dispositions dépendantes et indépendantes. — Mutations secrètes. — Droit de transcription.
V. — Assiette des droits proportionnels établis sur les opérations à titre onéreux.

CONFÉRENCES ET EXERCICES SUR LA COMPTABILITÉ

M. des Essarts, Chef des études économiques à la Banque de France.

N.-B. — *L'ouverture des cours marqués de ce signe * sera indiquée par affiche.*

ANNÉE 1895-1896

TABLEAU SOMMAIRE DES COURS

Organisation administrative comparée (**Le Vavasseur de Précourt**).
Matières administratives (**Alix**).
Finances françaises et étrangères (**Stourm**).
Conférence pour l'inspection des finances (**Dubois de l'Estang, — Plaffain, Courtin**).
Conférence pour la Cour des comptes (**Boulanger**).
Histoire parlementaire et législative (**Dietz**).
Histoire constitutionnelle de l'Europe. — Angleterre, États-Unis, France (**Lebon**).
Histoire diplomatique de l'Europe 1648-1789 (**Rambaud**).
Histoire diplomatique de l'Europe 1618-1878 (**Sorel**).
Conférence d'histoire diplomatique (**Sorel**).
Histoire politique de l'Europe pendant les quinze dernières années (**Anatole Leroy-Beaulieu**).
Affaires d'Orient (**Vandal**).
Droit des gens (**Funck-Brentano**).
Droit international (**Renault**).
Législation commerciale et maritime comparée (**Lyon-Caen**).
Économie politique (**Dunoyer**).
La monnaie, le crédit et le change (**Arnauné**).
Droit annamite (**Silvestre**).
Droit musulman (**Houdas**).
Législation coloniale (**Wilhelm**).
Géographie coloniale (**Pelet**).
Allemand (**Cart**).
Anglais (**Morel**).

N. B. — Voir pour les programmes détaillés la brochure explicative.

BUT DE L'ÉCOLE

Dans son ensemble, l'Enseignement de l'École des Sciences politiques est *le couronnement naturel de toute éducation libérale*. Son programme embrasse des connaissances auxquelles aucun homme cultivé ne doit rester étranger.

A un point de vue plus spécial, l'École des Sciences politiques se propose le même but que l'ancienne *École d'Administration*. Chacune des grandes divisions de son enseignement constitue une préparation complète à l'une des carrières suivantes et aux examens ou aux concours qui en ouvrent l'entrée :

1. **DIPLOMATIE.** (Ministère des Affaires étrangères. Légations. Consulats.) (1)
2. **CONSEIL D'ÉTAT.** (Auditorat de 2e classe.)
3. **ADMINISTRATION.** (Administration centrale et départementale. Contentieux des ministères. Sous-préfectures. Secrétariats généraux de départements. Conseils de préfecture.)
4. **INSPECTION DES FINANCES.**
5. **COUR DES COMPTES.**
6. **ADMINISTRATION ALGÉRIENNE ET TUNISIENNE** (2).
7. **COMMISSARIAT DE LA MARINE.**
8. **ENTREPRISES FINANCIÈRES ET INDUSTRIELLES ET EMPLOIS COLONIAUX.** Enfin le programme réunit et groupe des éléments d'instruction supérieure formant préparation à des postes d'initiative ou de contrôle, en France ou à l'Étranger, dans les services commerciaux et contentieux des grandes entreprises industrielles et financières, particulièrement de celles qui reposent sur une concession ou un monopole. (Banques, Assurances, Mines, Compagnies de chemins de fer, Crédit foncier, etc.) (3). Il contient, en outre, les enseignements nécessaires pour la préparation aux fonctions administratives en Tunisie et en Algérie, aux consulats d'Orient et d'Extrême-Orient et aux emplois dépendant de Compagnies qui ont des intérêts dans les mêmes régions.

Pendant les cinq dernières années, les résultats des concours placés à l'entrée des carrières auxquelles l'École prépare se résument ainsi :

Conseil d'Etat : sur 16 candidats reçus, 15 appartiennent à l'École.
Inspection des finances : tous les candidats reçus sortent de l'École.
Cour des Comptes : tous les candidats reçus sortent de l'École.
Affaires étrangères : tous les candidats reçus sortent de l'École.

ORGANISATION. — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONDITIONS DE SCOLARITÉ

L'École reçoit des élèves et des auditeurs; les uns et les autres sont admis sans examen, avec l'agrément du Directeur et du Conseil de l'École.

Ils n'ont à justifier d'aucun grade universitaire.

Les *élèves* sont les personnes qui ont pris une *inscription d'ensemble*.

Les *auditeurs* sont les personnes qui ont pris une ou plusieurs *inscriptions partielles*.

Les élèves sont seuls admis à briguer le diplôme de l'École.

Aucun auditeur ne peut s'inscrire aux conférences de préparation professionnelle, s'il n'est inscrit, en outre, à deux cours généraux.

ENSEIGNEMENT

L'Enseignement comprend dans chaque section des Cours et des Conférences; il est plus général dans les Cours, plus spécial et plus pratique dans les Conférences. Les institutions et les faits ne sont pas exposés seulement dans leur état actuel. Le professeur les suit dans leur développement historique, compare la France avec les pays étrangers et fait ressortir les idées générales qui résultent de ces rapprochements.

ORDRE DES ÉTUDES

L'Enseignement comprend un ensemble de cours répartis en deux années, mais la durée des études peut être étendue à trois ans, de manière à coïncider avec les études de droit, ou en vue d'une préparation plus approfondie.

Les Cours et Conférences sont distribués en *quatre sections* : I. Section administrative; II. Section diplomatique; III. Section économique et financière; IV. Section générale (droit public et histoire). Les sections étant organisées en vue du diplôme de l'École, les élèves qui ne briguent point ce diplôme ont toute liberté pour composer autrement et selon leurs convenances particulières la liste des cours qu'ils entendent suivre.

L'enseignement est réparti de façon à se combiner utilement avec les études de licence ou de doctorat en droit. Dans les trois premières sections, le cadre des études a été déterminé, non seulement d'après le programme des concours qui ouvrent l'accès de l'Inspection des Finances, de la Cour des Comptes, de la Diplomatie, de l'Auditorat au Conseil d'Etat, mais d'après les nécessités ultérieures de chaque carrière et en vue des autres emplois sur lesquels le candidat pourra trouver avantageux de se rabattre en cas d'échec. La Section générale est destinée spécialement aux jeunes gens qui cherchent à l'École le complément d'une éducation libérale, ou qui se préparent à la vie publique.

Des cours d'anglais et d'allemand ont lieu, chacun deux fois par semaine.

CONFÉRENCES DE RÉVISION ET D'INTERROGATION

Il existe des conférences de ce genre pour les cours fondamentaux suivants : histoire diplomatique, droit international, droit administratif, finances, économie politique. Elles ont lieu tous les quinze jours. On y reprend dans un autre ordre les matières traitées dans les leçons précédentes; le maître de conférences s'efforce d'éclaircir les points qui sont restés obscurs pour les élèves; une partie des séances est consacrée à des interrogations.

EXAMENS, DIPLOMES

Dans chaque Section, un examen partiel a lieu à la fin de chaque année en cours d'études, un examen général et final à l'expiration de la dernière année.

Les élèves qui en font la demande sont seuls admis à subir ces épreuves. Elles portent sur toutes les matières de la section choisie par le candidat, et, en outre, sur ceux des cours des autres sections et sur les cours complémentaires qu'il indiquera dans une demande adressée au Directeur de l'École.

Des diplômes sont décernés dans chaque section aux élèves reconnus capables. Des prix en livres, pour une valeur totale de 1 200 francs, sont attribués aux candidats les plus distingués.

DIRECTEURS D'ÉTUDES

Chaque année, le Directeur de l'École désigne, parmi les anciens élèves et lauréats de l'école, un certain nombre de directeurs d'études.

Le directeur d'études s'occupe des élèves qu'il a agréés, s'enquiert de leurs progrès, les interroge sur les difficultés qu'ils rencontrent, leur suggère des lectures ou des recherches à faire, examine et revise avec eux leur plan de travail.

(1) Art. 4 du décret du 15 octobre 1892 :
« Les jeunes gens qui désirent être admis au stage doivent justifier... 3o qu'ils sont licenciés en droit, ès sciences ou ès lettres... ou qu'étant bacheliers ils ont soit un brevet d'officier de terre ou de mer, *soit un diplôme de l'Ecole libre des sciences politiques.* »

(2) Arrêté de M. le Gouverneur général de l'Algérie en date du 26 mars 1892 : « Peuvent être nommés adjoints aux administrateurs de communes mixtes les candidats pourvus du diplôme de l'*Ecole des Sciences politiques.* »

GROUPES DE TRAVAIL ET CONFÉRENCES D'APPLICATION

Ces réunions sont destinées aux jeunes gens qui ont parcouru en entier le cycle des études de l'École, et aux élèves les plus distingués de troisième année. Dans les *groupes de travail* on étudie à fond des sujets prêtant à des recherches un peu longues, à des développements considérables, on y rédige des mémoires étendus analogues aux thèses de doctorat. Dans la *conférence d'application* on s'exerce à traiter brièvement des sujets limités et à résoudre rapidement des questions définies comme il s'en rencontre dans la pratique. Les jeunes gens peuvent les combiner selon leurs convenances et leurs études antérieures.

Trois groupes et quatre conférences d'application sont organisés. Ils peuvent être combinés par deux ou par trois, au choix des étudiants.

Du *groupe d'histoire diplomatique*, sous la direction de MM. Sorel, Rambaud et Vandal se rapproche assez naturellement la *conférence d'histoire et de politique contemporaine*, sous la direction de MM. Dietz et Renault.

Du *groupe de droit public et privé*, placé sous la direction de MM. Ribot, Renault, Alix et Lebon, se rapproche la *conférence d'administration*, placée sous la direction de M. Romieu et la *conférence de politique contemporaine* pour la partie concernant la législation.

Du *groupe des finances* placé sous la direction de MM. Léon Say, de Foville, Stourm et Arnauné, se rapproche la *conférence sur les finances publiques*, dirigée par M. Stourm, et la *conférence sur les affaires financières*, dirigée par M. R.-Georges Lévy.

BIBLIOTHÈQUE H. GIFFARD (4)

La bibliothèque et les salles de lecture sont ouvertes de 10 heures du matin à 10 heures du soir aux personnes qui y ont entrée par leur inscription. La bibliothèque se compose d'environ 25 000 volumes et d'environ cent revues et journaux français et étrangers.

ANNÉE SCOLAIRE 1894-1895

L'année scolaire commencera le lundi 12 novembre et finira le 8 juin 1895. — Elle est divisée en deux termes. Le second terme commence le 1er mars. On s'inscrit au secrétariat à partir du 5 novembre.

Les congés de l'École pendant l'année scolaire sont réglés sur ceux des Facultés.

INSCRIPTIONS

I. — COURS ET CONFÉRENCES

	PAR TERME	PAR ANNÉE
1° *Inscription d'ensemble* donnant entrée à tous les enseignements réguliers ou complémentaires et à la bibliothèque	180 fr.	300 fr.
2° *Inscription partielle* donnant entrée à un cours ou une conférence (une leçon par semaine)		60 fr.
3° *Inscription partielle* donnant entrée à un cours ou une conférence (deux leçons par semaine)		120 fr.
Une conférence de révision et d'interrogation (une leçon par quinzaine)		30 fr.

II. — GROUPES DE TRAVAIL ET CONFÉRENCES D'APPLICATION

Inscription d'ensemble		100 fr.
Inscription partielle donnant entrée à un groupe, à la conférence d'application correspondante et à la Bibliothèque		70 fr.

III. — COURS DE LANGUES

Allemand, Anglais, Russe, Arabe parlé (deux leçons par semaine)	30 fr.	50 fr.

IV. — BIBLIOTHÈQUE

Pour toute l'année (sauf août et septembre)		50 fr.

V. — EXAMENS

Examen de 1re année (épreuves orales)		40 fr.
Examen final (épreuves écrites et orales)		60 fr.
Diplôme		20 fr.

(3) Les compagnies dont les noms suivent ont fondé pour leurs employés des bourses d'études à l'École : *Banque de France*, cinq bourses ; *Crédit foncier de France*, deux bourses ; *Chemin de fer du Nord*, trois bourses.

(4) Une rente de 6 000 francs sur les fonds du legs Giffard a été attribuée à l'École à titre de récompense ; elle a été affectée à la bibliothèque, qui prend le nom de Bibliothèque H. Giffard.

Paris. — Typographie Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 31432.